RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IGPDE

OFFRE DE FORMATION
DE L'INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion budgétaire et comptable des organismes publics – GBCP

Code : 7131
Modalité de formation : Présentiel
Niveau à atteindre : Initiation
Durée : 2 jours

Sélection des candidatures réalisée par la direction du Budget.

Formation déployée en partenariat avec la Direction du Budget

DIRECTION DU BUDGET

Procédure d'inscription :

L'inscription à cette formation s'effectue à partir d'un formulaire spécifique, mis à disposition uniquement durant l'ouverture des inscriptions.
Aussi, afin d'obtenir tous les renseignements relatifs à l'ouverture des inscriptions, vous avez la possibilité de créer un compte sur la plate-forme « Budget + » : https://budgetplus.finances.gouv.fr/.

L'ouverture des inscriptions s'effectue environ 1 mois à l'avance.

NB : L'inscription à la plateforme BUDGET + ne permet pas de s'inscrire directement à la formation mais simplement d'obtenir toutes les informations pour se connecter à la plateforme de l'IGPDE le jour de l'ouverture des inscriptions.

Si vous ne disposez pas de compte BUDGET+, vous avez également la possibilité de vous tenir informé(e) *via* votre référent(e) GCBP au sein de votre organisme ou votre service RH/Formation.

Public

Uniquement les agents des organismes publics soumis au décret GBCP et participant à la fonction financière, notamment en phase de prise de poste, désireux d'acquérir les connaissances et compétences techniques et réglementaires nécessaires à la gestion et au pilotage de leur entité.

Prérequis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs de la formation :

Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à la connaissance du cadre réglementaire GBCP des organismes publics dépendants de l'Etat, de comprendre les notions budgétaires d'AE-CP et les modalités de consommation des crédits ainsi que d'appréhender l'organisation des chaînes de la dépense et de la recette et le rôle des principaux acteurs.

Compétences visées :

- Comprendre l'articulation et les objectifs des comptabilités budgétaire et générale
- Assimiler l'intérêt d'une lecture budgétaire pluriannuelle, annuelle et infra-annuelle
- S'approprier les axes majeurs de la programmation budgétaire et les outils associés
- Appliquer la notion de soutenabilité budgétaire sur le solde budgétaire, le fond de roulement et la variation de trésorerie
- Connaître les règles et bonnes pratiques du suivi et du redéploiement des AE-CP

Profil de l'intervenant(e): Professionnels de la formation, spécialisés dans les fonctions financières de l'administration publique, experts sur les domaines GBCP, LOLF, programmation et pilotage budgétaire pour différents ministères et organismes.

Contenu :

Le cadre de gestion des organismes publics :

- Le cadre réglementaire de la gestion budgétaire et comptable
- Le périmètre des organismes soumis au décret GBCP
- Les comptabilités générales, budgétaire et analytique
- Les acteurs de la gestion budgétaire : L'ordonnateur et le comptable, le contrôleur budgétaire
- L'évolution des contrôles et la nécessité d'implanter un dispositif de contrôle interne

Les notions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

- Les notions d'engagement de la dépense et de charges comptables ou immobilisation
- Les notions de recettes et de produits comptables
- Les AE et la notion d'engagement juridique
- Les CP et les paiements

Les principes de budgétisation :

- Les principes généraux de budgétisation en AE / CP et recettes
- La programmation pluriannuelle et la stratégie
- Les trois dimensions de la programmation : pluriannuelle, annuelle et infra-annuelle

La construction du budget

- Les états budgétaires à présenter et leurs objectifs
- Les référentiels budgétaires : nature, destination/origine, opération et organisation
- La lecture de la soutenabilité budgétaire : de la variation du fonds de roulement à la variation de trésorerie
- La notion de solde budgétaire
- La notion de variation de trésorerie
- L'impact en trésorerie des recettes fléchées
- La finalité du plan de trésorerie

L'exécution des dépenses et des recettes :

- Le processus d'allocation des crédits après le vote du budget
- La chaine de la dépense et l'articulation EJ/SF/DP
- Les modèles organisationnels financiers et leurs impacts sur le traitement de la dépense (Hors SFACT/SFACT)
- Les flux de dépenses et leurs impacts sur la comptabilisation des opérations
- La comptabilisation des produits et des recettes : Les faits générateurs et le processus cible
- Les recettes au comptant
- Les opérations sous mandat et les opérations pour compte de tiers

Le pilotage des crédits :

- Le pilotage des AE et des CP
- Les retraits d'engagement et le rétablissement d'AE
- La mise à jour des objets de gestion
- Les budgets rectificatifs

Les opérations de fin d'exercice :

- Les objectifs de la clôture
- Les restes à payer et les charges à payer
- La valorisation des CAP pour la programmation des CP
- Le compte financier

<u>Méthodes pédagogiques et évaluation</u>

- Apports essentiellement théoriques / quiz / échanges entre les participants.

- Auto évaluation du niveau des compétences en début et fin de formation, permettant de mesurer la progression.
  Tour de table à chaud.
  Questionnaire individuel de satisfaction en ligne.

- L'attestation de présence sera envoyée aux stagiaires sur demande auprès de votre chargé(e) de formation.